

Taux de rendement 2020 : la Carac préserve les intérêts de ses épargnants malgré la crise sanitaire

Dans un contexte de crise sanitaire et de taux durablement bas, la mutuelle confirme son objectif premier : préserver les intérêts de ses adhérents dans la durée en misant sur une gestion financière rigoureuse.

Après le lancement de son nouveau produit PER Individuel en octobre 2020, la Carac annonce les taux de rendement 2020 des fonds en euros de ses contrats d'assurance vie. En 2020, la qualité des investissements réalisés par la Carac a, une fois encore, permis à la mutuelle de proposer de bons taux.

Diversifier son épargne : un choix que la Carac continue d'encourager

En 2020, la situation sanitaire, économique et politique n'a pas permis une remontée des taux d'emprunt d'État. Dans ce contexte, pour espérer accéder à des niveaux de performance supérieurs à ceux d'un fonds en euros, il est recommandé pour certains épargnants de diversifier leurs investissements.

En 2020, pour accompagner ses adhérents ayant fait le choix de la diversification, la Carac a choisi de soutenir le support Sécurité libellé en euros de son contrat d'assurance vie multisupports Carac Profiléo. Elle annonce pour ce support **un taux de rendement net de frais sur épargne gérée de 1,70 %** (hors prélèvements sociaux et fiscaux).

Carac Profiléo est un contrat d'assurance vie multisupports qui permet d'accéder à une offre d'investissement diversifiée allant du support en euros aux supports en unités de compte actions, en passant par un support immobilier. Cette gamme d'UC a été étoffée avec des unités de compte thématiques permettant d'investir dans des domaines très variés tels que la transition énergétique, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la gestion des ressources naturelles... autant de secteurs tournés vers l'avenir avec des stratégies de développement claires et lisibles pour ses adhérents.

Pour soutenir la commercialisation de ce contrat, la Carac lance une importante opération promotionnelle* valable sur tout le premier quadrimestre 2021 :

- **Du 4 janvier au 30 avril 2021**, la Carac **offre les frais sur versements** pour toute adhésion à Carac Profiléo, ou pour tout versement complémentaire sur un contrat Carac Profiléo en cours. En dehors de cette offre, les frais sur versements à Carac Profiléo s'élèvent au maximum à 3,50%.
- Pour toute adhésion à Carac Profiléo par un nouvel adhérent Carac, la Carac verse un **abondement** sur le contrat nouvellement souscrit d'une valeur de **50 euros**.

* Offre soumise à conditions. Voir les détails et le règlement de l'opération sur carac.fr

- Pour tout parrainage d'un nouvel adhérent souscrivant à Carac Profiléo, le parrain bénéficie **d'un chèque cadeau** multi-enseignes d'une valeur de **50 euros**.

Carac Profiléo est un produit d'assurance vie multisupports libellé en euros et en unités de compte, avec 25 % minimum investis sur les supports en unités de compte. La stratégie d'épargne de l'adhérent doit l'aider à atteindre ses objectifs de placement tout en respectant sa tolérance au risque.

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. La Carac s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Le risque financier de moins-value est donc supporté par l'adhérent.

Pour les contrats mono-supports en euros, un objectif unique : préserver les intérêts des adhérents dans la durée.

La Carac propose pour 2020 **un rendement de 1,40 %** net de frais sur épargne gérée, hors prélèvements sociaux et fiscaux, pour le fonds en euros de son contrat d'assurance vie mono-support Compte Epargne Carac et de **1,50 %** pour sa garantie d'assurance vie solidaire Entraid'Épargne Carac. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

Dans ce contexte de crise sanitaire, **donner du sens à son épargne est devenu une priorité** pour bon nombre d'épargnants. Acteur de l'épargne solidaire depuis plus de 15 ans, la Carac poursuit son engagement auprès de ses associations partenaires en attribuant un taux de rendement attractif à sa garantie d'épargne solidaire. Avec Entraid'Épargne Carac, l'adhérent consacre 1 % de ses versements à l'une des six associations partenaires : APF France Handicap, Arc-En-Ciel, Mécénat Chirurgie Cardiaque, l'Œuvre des Pupilles et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France, Solidarités Nouvelles face au Chômage et l'Unapei.

La Carac

Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier.

Fière de son histoire et de sa culture mutualiste, porteuse de valeurs telles que l'engagement, la confiance, l'indépendance et la transparence, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur des attentes de ses adhérents. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Pour plus d'informations :

www.carac.fr - [Facebook/Carac.epargne](https://www.facebook.com/Carac.epargne)
[Twitter/Carac epargne](https://twitter.com/Carac_epargne) - [linkedIn/Carac](https://www.linkedin.com/company/carac)

Contact presse .becomingwithsupr!

Chrystel Libert

06 52 49 31 30

chrystel.libert@becoming-group.com

Carac

Isabelle Genest

Tél. : 01 55 61 56 23

igenest@carac.fr